

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 2 décembre 2019

modifiant l'arrêté du 25 mars 2019 relatif à la nomination des membres représentant les organisations d'employeurs et syndicales de marins et les organisations d'employeurs et syndicales de gens de mers autres que marins à la commission nationale de la négociation collective maritime

NOR : TRET1933030A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 2 décembre 2019,

En qualité de membre titulaire des représentants des organisations syndicales de marins, au sein de la section navigation maritime commerciale, pour la fédération nationale des syndicats maritimes, M. Michel LE CAVORZIN est remplacé par M Pierrick SAMSON.